



Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes

Direction générale de la cohésion sociale

Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

Du 20 au 29 août 2014

Action institutionnelle

Une nouvelle équipe pour le ministère des droits des femmes

Le nouveau gouvernement, formé le 26 août, se compose de huit hommes et huit femmes ministres. La parité est respectée. Huit femmes sont également nommées sur dix-sept secrétaires d'Etat. Marisol TOURAINE, est confirmée dans son ministère dont le périmètre est élargi aux droits des femmes. Pascale BOISTARD a été nommée auprès d'elle, secrétaire d'Etat exclusivement chargée des droits des femmes. Lors de la passation de pouvoir, le 27 août (photo), Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, après avoir salué l'action de Najat VALLAUD-BELKACEM, a fait part de sa fierté et de son émotion de porter les questions liées aux droits des femmes. Elle a rappelé les actions déjà engagées en la matière depuis 2012 en tant que ministre des Affaires sociales et de la Santé, notamment sur les retraites et sur la santé des femmes. Pascale BOISTARD a ensuite souligné son adhésion au combat mené pour les droits des femmes et son engagement, aux côtés de Marisol TOURAINE, notamment dans la mise en œuvre des dispositions de la loi du 4 août 2014 relative à l'égalité entre les femmes et les hommes. Najat VALLAUD-BELKACEM devient ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle est la première femme à occuper ce poste.



[Retrouver la composition du Gouvernement sur le site du Premier ministre](#)

Plus de 500 téléphones « grand danger » déployés sur le territoire

Le 22 août, la Garde des Sceaux, ministre de la Justice, le ministre de l'Intérieur, et la ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, ont annoncé la généralisation sur l'ensemble du territoire le téléphone d'alerte pour les femmes en grand danger, victimes de violences au sein du couple ou de viols. Expérimenté dans 13 départements, ce dispositif de téléprotection a prouvé son efficacité. Il constitue une des mesures prioritaires du 4^e plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et ses conditions de généralisation et de son extension aux femmes victimes de viol en grave danger ont été définies par la loi du 4 août 2014. Grâce à la mobilisation accrue des moyens des ministères, du fonds interministériel de prévention de la délinquance et le partenariat qui sera recherché avec les collectivités, le Gouvernement entend engager dès ce mois de septembre les services de l'Etat pour mettre en œuvre le déploiement sur le territoire.

[Retrouver le communiqué sur notre site](#)

Les nouvelles fonctions de Nathalie TOURNYOL DU CLOS

Lors de l'annonce de la nomination de Stéphanie SEYDOUX comme cheffe du **Service des droits des femmes et de l'égalité**, nous évoquions les nouvelles fonctions de Nathalie TOURNYOL DU CLOS (flash d'actualité du 25 août). L'ancienne cheffe du SDFE a en effet été nommée **directrice de projet** chargée de la coordination de la stratégie, des méthodes et des outils de détection et de suivi des cadres supérieur-e-s et dirigeant-e-s, et dans ce cadre veillera à l'application de la parité dans les postes à haute responsabilité dans les ministères sociaux. Nathalie TOURNYOL DU CLOS remplira également les fonctions de **haute fonctionnaire à l'égalité** au sein de ces ministères. Et contrairement à ce que nous écrivions elle est maintenant administratrice générale et non pas administratrice civile hors classe. Nous la félicitons et la saluons ! (Photo © Myriam Decornoy).



Egalité, non discrimination, féminisme

Luttes et réflexions féministes pour faire avancer la société

La **Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception** (CADAC), dans la continuité de ses réflexions sur le droit des femmes à disposer de leur corps, dans le monde contemporain, programme un nouveau colloque le **samedi 27 septembre** à Paris. Les deux premiers avaient abordé « Une conquête inachevée : le droit des femmes à disposer de leur corps », en février 2007, où la question du droit à l'avortement était centrale, et, en décembre 2009 « La santé des femmes face aux inégalités de genre ». La **CADAC** souhaite inscrire ce troisième colloque « *dans une réflexion plus globale, dans un contexte économique et social dominé par le néolibéralisme et la persistance du patriarcat. La crise économique et politique actuelle renvoie à la marge toutes les luttes contre les inégalités. Les thèmes de réflexion de 2014 sont ambitieux et provocateurs : Comment le féminisme fait progresser l'humanité : avancées et paradoxes* ».



[Retrouver les informations sur le colloque de la CADAC](#)

Les femmes ont un usage réduit de l'espace public

« *La rue serait-elle devenue un univers masculin ? Avec ses commerces, ses cafés, ses squares et ses terrains de jeux, l'espace public apparaît ouvert et mixte. Pourtant, plusieurs études et expériences montrent que la ville demeure un lieu sexué. Où l'on se croise mais où on ne partage pas la même liberté de mouvement selon qu'on soit femme ou homme. Et où des « murs invisibles » sont dressés à l'encontre de celles qui tentent d'y évoluer. Une réalité plus prégnante encore en banlieue* ». **Le Monde** du 22 août consacre un article à la place des femmes dans l'espace public suite aux travaux de l'**Observatoire national des zones urbaines sensibles** (Onzus), l'**Institut d'aménagement et d'urbanisme** d'Ile-de-France et du géographe Yves RAIBAUD. Dans un encadré, le quotidien présente les « *rare initiatives pour favoriser la mixité* » dans ce domaine.



Pour une histoire des femmes en France



Nous citions dans notre dernière synthèse (19 août) un ouvrage valorisant l'histoire des femmes alsaciennes, « Ces femmes audacieuses », un recueil de témoignages de femmes d'Alsace par Maria MOGLIA. On doit à Michelle PERROT (« Histoire des femmes en Occident », « Images de femmes », « Les femmes ou les silences de l'histoire », « mon histoire des femmes », etc.), d'avoir initié ce vaste chantier sur l'histoire des femmes en France, et il serait intéressant de savoir si d'autres initiatives similaires ont été prises, dans d'autres territoires, pour réparer le défaut de connaissance et améliorer la reconnaissance des femmes dans l'histoire de la Nation. On nous indique que dans les Pyrénées-Orientales, l'association **idem, Question de genre**, créée en 2005 pour réagir contre le sexisme de la culture locale, a réalisé une longue enquête pour restituer l'histoire des femmes du territoire sous forme d'une exposition itinérante et d'un livre « Le Matrimoine Catalan, 66 femmes ». « *De la femme de Tautavel de - 450 000 ans, à la première divorcée, des poupées Bella à la doyenne des grévistes de Cerbère, et jusqu'aux filles de l'USAP XV créées en 1992, le livre valorise toutes ces femmes non-reconnues, mais repères de l'histoire et de l'actualité de ce pays* »... L'ouvrage, paru en 2012, a été dirigé par Françoise BIRKUI, l'actuelle **chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité** des Pyrénées-Orientales (synthèse du 25 juillet 2013). L'enquête sur le « *matrimoine* » catalan est née de la nécessité de « réparer » l'absence des femmes dans le patrimoine culturel, exclusivement composé par l'action des « *grands hommes* ». Le concept de « *matrimoine* » a pour vocation d'inspirer d'autres territoires et propose une méthodologie de recherche-action pour celles et ceux qui voudraient s'en saisir.

Le cartable sortira-t-il enfin des stéréotypes ?

« *Le concept du cartable pour fille OU pour garçon. Bien rose, bien nunuche pour les filles. Y'a encore du taf...* », avait commenté cet été Laurence ROSSIGNOL, secrétaire d'Etat à la famille (**Libération** du 12 août) dernier, après avoir découvert le « top 10 » des cartables de **L'Express Style**. **Le Figaro** revient sur la question sous le titre « *Rose ou bleu, le cartable résiste au débat sur les stéréotypes* ». Et selon le quotidien, « *au grand dam de la secrétaire d'Etat à la Famille, les marques jouent la carte du genre* ». Ou pas... (Voir exemple ci-contre).



La place des femmes dans les manuels scolaires

La pétition d'une jeune bachelière dénonçant la faible présence des femmes dans les manuels scolaires rencontre un vif succès sur le Net. **Libération** y a consacré deux pages dans son édition du 22 août, et plusieurs radios et sites ont relayé l'information. Du coup, les meilleures spécialistes de la question sont convoquées dans les médias, comme par exemple Amandine BERTON-SCHMITT du **Centre Hubertine Auclert** (synthèse du 19 juin), ou Roland COURTEAU de la délégation aux droits des femmes du **Sénat** (synthèse du 9 juillet). L'information est reprise dans **Le Parisien** du 25 août.

Filles poilues, garçons épilés : l'expérience insolite d'étudiant-e-s étasunien-ne-s

Madame Figaro présentait le 9 juillet l'expérience d'une professeure américaine qui a proposé à ses élèves d'échanger leur pilosité. « *Les filles ne devaient plus se raser tandis que leurs camarades masculins devaient s'épiler, le tout pendant dix semaines pour mieux appréhender les codes genrés et leur importance dans la société* », explique l'hebdomadaire, qui souligne que « *la meilleure façon de comprendre les normes est de les enfreindre !* ».

[Retrouver l'article sur le site de Madame Figaro](#)

Nouveau gouvernement et secrétariat d'Etat aux droits des femmes : les réactions

La première réaction à la composition du nouveau Gouvernement et à la nomination de Pascale BOISTARD (photo) au secrétariat d'Etat aux droits des femmes est venue du **Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes** (HCEfh), qui se félicite du respect du principe de parité par le Gouvernement Valls 2, composé de 16 femmes et de 17 hommes (hors Premier ministre). Cependant, le **HCEfh** regrette que « *la question des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, après avoir été confiée à un ministère dédié et de plein exercice en 2012, à un ministère élargi et de plein exercice en avril 2014, soit confiée aujourd'hui à un secrétariat d'Etat* ». Le **HCEfh** espère que « *cette évolution institutionnelle n'est pas le signe d'un moindre intérêt porté aux droits des femmes, et attend de ce nouveau Gouvernement qu'il confirme la priorité politique donnée depuis mai 2012 à la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes* ». Le Haut Conseil en profite pour appeler les nouveaux et nouvelles ministres à composer leur cabinet dans le respect du principe de parité.



La force collective des féministes

De leur côté, les associations féministes ont rapidement fait savoir leur déception du changement annoncé. Ce sont les **effronté-e-s** qui ouvrent le bal et relèvent, « *avec alarmisme et mélancolie* », que « *pour fêter l'anniversaire du Mouvement de Libération des Femmes, le gouvernement coule le Ministère* » (27 août). **Osez le féminisme !** (OLF) évoque de son côté « *l'enterrement du ministère des droits des femmes* », et diffuse la photo d'une couronne mortuaire sur les réseaux sociaux (27 août). Le **Collectif national pour les droits des femmes** (CNDF), lui, souligne que « *les féministes n'ont jamais pensé qu'un Ministère des Droits des Femmes allait à lui tout seul réaliser l'égalité* », et qu'elles « *comptent bien plus pour cela sur leur force collective alliée à celle de l'ensemble du mouvement social* ». « *Mais l'absence d'un tel Ministère prouve bien l'absence de considération accordée à leur lutte pour l'égalité* », estime le **CNDF** (28 août). Dans un communiqué du 27 août, les **Féministes en mouvement** (FEM), qui rassemblent plus de 40 associations féministes françaises, expriment « *leur plus profonde consternation, leur indignation et leur colère* ». « *Si le nouveau gouvernement a le mérite de respecter la parité* », écrivent-elles, « *la rétrogradation du Ministère des droits des femmes en Secrétariat d'état augure d'un avenir pessimiste pour l'égalité femmes-hommes dans notre pays. Son rattachement à un Ministère, en l'occurrence au Ministère des Affaires sociales et de la Santé n'est pas le signe d'une approche transversale de l'égalité femmes-hommes (...)* ».

Les progrès obtenus...

Le 27 août, la grande majorité des médias relayent sur leur site la « *consternation féministe* » (**Le Figaro**, **Le Parisien**, **Le Point**, **Libération**, **Le Nouvel Observateur**, **L'Express**, etc.). **Libération**, revient sur le départ de Najat VALLAUD-BELKACEM du ministère des Droits des femmes, qui, « *émue, se félicite des progrès obtenus* ». Le quotidien souligne également que Pascale BOISTARD, se situe « *dans les pas de Najat VALLAUD-BELKACEM* ». Pascale BOISTARD, décrite comme une « *femme de combat* » par **Le Courrier Picard**, a été adjointe au maire de Paris, secrétaire nationale au Parti socialiste, et élue députée de la Somme en 2012. Les journaux dressent son portrait, ainsi que celui des « *nouvelles têtes du gouvernement* », comme Myriam EL KHOMRI (photo), secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville (« *L'évidence parisienne* », **Libération** du 27 août). La nomination de l'ancienne ministre des Droits des femmes au ministère de l'Education nationale suscite de nombreux commentaires (« *Najat VALLAUD-BELKACEM : un sourire et des polémiques* », **Le Figaro** du 28 août ; « *Rentrée à hauts risques pour Najat VALLAUD-BELKACEM* », **Le Parisien** du 28 août ; etc.). Certains s'efforcent de raviver les polémiques : lancement de rumeurs et appel à manifester le 5 octobre - de **la Manif pour tous** : « *les tradis ont réussi à imposer leur rhétorique à une partie de la droite et repartent en guerre* », souligne **Libération** du 29 août (« *VALLAUD-BELKACEM. Mauvais genre pour la droite* », la une et deux pages).



A l'extrême droite : après les Antigones, les Caryatides

« Mauvaise nouvelle : l'activisme d'extrême droite n'est plus réservé aux hommes. Dans le sillage du mouvement contre le mariage gay, des organisations féminines ultranationalistes ont vu le jour ». Après les Antigones (synthèses des 10, 17 juin, 8 juillet et 25 novembre 2013), voici un nouveau groupe, que nous dévoile **Causette** dans son numéro de septembre, sous le titre « *Pétainistes en jupons* », **les Caryatides**, des femmes néopétainistes qui prônent le retour à l'ordre moral et national. Le mensuel publie un reportage « *au cœur du mouvement* », à Lyon et à Paris.

« *Antiféministes notoires, ces néopétainistes rêvent d'une révolution nationale qui renverrait les femmes à leur « rôle naturel » : épouse et mère* », explique le mensuel. « *Dans l'architecture antique, une caryatide était une statue féminine qui soutenait une corniche, un balcon, tenant ainsi lieu de colonne ou de pilier, comme la femme au sein de la famille* ».



« Nos voix de Femmes pour la Paix »



Dans un communiqué diffusé le 30 juillet, l'association **Femmes solidaires** veut encore croire que la paix est possible et qu'elle reste la seule issue envisageable de cette guerre sans merci notamment pour les femmes et les enfants de cette région.

[Lire le communiqué sur le site de Femmes solidaires](#)

Egalité dans la vie professionnelle

« Femmes et politiques publiques »

Nous n'avions pas signalé le numéro de mai de l'**ENA hors les murs**, le magazine des anciens élèves de l'**Ecole nationale d'administration** (mai 2014, numéro 441) et son dossier consacré au thème « Femmes et politiques publiques ». « *La place des femmes dans la gouvernance des entreprises, la mixité, la constitution de réseaux professionnels au féminin, sont devenus en quelques années des sujets largement partagés et soutenus par de multiples initiatives, dans un cadre juridique exemplaire, avec les lois Sauvadet, et COPE-ZIMMERMANN, et des résultats concrets et mesurables, rendus publics, et qui mobilisent tous les acteurs* ». On y rajoutera bien sûr la récente loi du 4 août, en soulignant que l'**ENA hors les murs** donne la parole à Najat VALLAUD-BELKACEM qui décrit « *les enjeux de l'égalité réelle* ». En une trentaine d'articles, écrits par des spécialistes et des expert-e-s de l'égalité entre les femmes et les hommes, et soixante pages illustrées par des affiches sélectionnées dans le cadre du concours organisé par le ministère des Droits des femmes à destination des jeunes de 16 à 25 ans, sur le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes le 8 mars dernier, le magazine fait un très riche tour de la question. Nathalie TOURNYOL DU CLOS (lire page 2) signe dans ce numéro un article sur la « *prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans la rédaction des projets de loi* ».



4^e rencontre-débat intersyndicale des Hauts-de-Seine

Alors que 2014 a été décrété « Année pour la mixité des métiers » (synthèses des 9 et 22 juillet), la 4^e **rencontre-débat intersyndicale des Hauts-de-Seine** pour faire avancer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes se tiendra le **mardi 7 octobre** à la Bourse du travail de Gennevilliers sur le thème « Agir pour la mixité des emplois, un levier pour l'égalité professionnelle ». La 4^e rencontre-débat intersyndicale des Hauts-de-Seine pour faire avancer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a pour objectif d'offrir un espace de réflexion et d'échange de bonnes pratiques aux représentant-e-s du personnel et aux acteur-e-s syndicaux-ales des Hauts-de-Seine, dans la poursuite des trois rencontres-débat intersyndicales précédentes, sur l'articulation des temps de vie en 2011, sur les violences sexistes et sexuelles à l'encontre des femmes dans les relations de travail en 2012, et sur l'égalité de rémunération en 2013. Cette année les participant-e-s travailleront sur la ségrégation professionnelle et la mixité des emplois.



« Les services à la personne - Qui y recourt ? Et à quel coût ? »

Le nouveau numéro de **Dares Analyses-Dares Indicateurs** (063 d'août 2014) publié par la **Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)** est titré « *Les services à la personne - Qui y recourt ? Et à quel coût ?* ». Selon la **DARES**, « *en 2011, 13 % des ménages recourent aux services à la personne. Les personnes âgées ainsi que les ménages aisés sont les principaux utilisateurs de ces services. Ils y recourent principalement pour de l'aide ménagère* ».

[Retrouver le numéro sur le site du ministère du travail](#)

Les contrats de la commande publique soumis à l'égalité professionnelle

« Pendant le remaniement, les travaux continuent... », s'amuse **Le Moniteur** du 27 août qui annonce que les formulaires couramment utilisés en matière de candidature pour les commandes publiques viennent d'être actualisés par le ministère de l'Economie. « *Si le décret transposant les mesures des directives européennes marchés publics les plus urgentes dans le code français, attendu pour août, risque de prendre un peu de retard compte tenu du changement de locataire à Bercy, la Direction des affaires juridiques (DAJ) du ministère de l'Economie poursuit la mise en œuvre des réformes* », explique le journal spécialisé. Suite à l'adoption de la **loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes**, les entreprises sanctionnées ou négligentes en matière de respect de l'égalité professionnelle seront désormais privées d'accès aux contrats de la commande publique. Les formulaires de candidature mis à jour des nouvelles interdictions de soumissionner aux contrats publics ont déjà été publiés par Bercy, indique **Le Moniteur**.



« Deux fois plus de travailleurs de nuit en 20 ans, les femmes paient le prix fort »

L'Humanité Dimanche du 28 août consacre une page au travail de nuit des femmes et estime qu'elles « *paient le prix fort* » (synthèses des 13 juillet 2010 et 7 février 2011). L'hebdomadaire souligne que le travail de nuit augmente et se féminise. Selon **L'Humanité Dimanche**, il touche 3,5 millions de salarié-e-s, soit 15,4 % de la population active. En ce qui concerne les femmes, elles seraient 30 % des « *forçats noctambules* » (au lieu de 20 % en 1991). Et de décrire les risques pour la santé (troubles psychiques, perturbations de l'organisme, cancers du sein, accidents cardiovasculaires...) qui touchent plus les femmes. « *Seul avantage* », estime « L'Huma », « *une rémunération de 8,1 % plus élevée qu'un travailleur diurne* ».

Belgique : « le nombre de femmes au travail a explosé »

Selon des données de l'**Office national de sécurité sociale** (ONSS), compilées pour le compte du Fonds des accidents de travail, l'emploi en Belgique s'est fortement féminisé. Entre 1985 et 2013, l'emploi féminin a ainsi augmenté de 92 % alors que l'emploi des hommes n'a crû que de 16 % sur la même période, peut-on lire le 29 août dans **Le Soir** sous le titre « le nombre de femmes au travail a explosé ». Selon les chiffres publiés, la croissance de l'emploi féminin est concentrée sur certains secteurs, comme les banques et les assurances, les activités juridiques et comptables, l'action sociale, les activités médico-sociales, la santé et le nettoyage. Dans ces secteurs, les femmes ont renforcé leur majorité, passant de 56 % en 1985, à 64 % en 2013. Dans l'ensemble de l'économie belge, les femmes occupent désormais 45 % des postes, contre 33 % en 1985. L'étude relève aussi que les femmes sont surtout des employées: près de 70 % des employés sont aujourd'hui des femmes (59 % en 1985). Par ailleurs, les temps partiels restent essentiellement féminins sur le marché du travail: à peine une femme sur deux travaille à temps plein.

Les femmes toucheraient moitié moins que les hommes en Allemagne !

Selon une dépêche de l'**Agence France presse** (AFP) du 27 août, les inégalités entre les femmes et les hommes sont bien plus importantes que ne le laissent deviner les seuls salaires en Allemagne : en prenant en compte l'ensemble des revenus (liés au travail, au capital et à l'immobilier), les femmes gagneraient moitié moins que les hommes, selon une étude de l'**Institut DIW** de Berlin. Le résultat dépeint une situation bien plus inégalitaire que celle mesurée jusqu'ici par **Destatis**, l'Office des statistiques allemand, selon lequel les femmes gagnent 22 % de moins que leurs collègues masculins, pour chaque heure travaillée.

Parité et vie politique

Féminisation de la Commission européenne : Jean-Claude JUNCKER à la peine

Jean-Claude JUNCKER, le futur président de la nouvelle **Commission européenne** était censé présenter ce samedi 30 août la liste des membres et leur attribution. Il ne tiendra sans doute pas ce délai. En effet, la future Commission risque de ne comporter - malgré les appels répétés de Jean-Claude JUNCKER - que six femmes sur vingt-huit membres (synthèse des 9, 22 juillet et 4 août). Une « *inégalité* » jugée insupportable par les députés socialistes et libéraux européens, qui pourraient refuser de voter pour un collègue aussi massivement masculin. « *Des femmes, ou Juncker annule tout !* », titre **Le Soir** du 25 août, qui croit savoir que le président désigné de la Commission envisage un coup d'éclat avant même d'essayer un échec au Parlement. Le quotidien rappelle qu'« *en 2009 déjà, BARROSO avait eu fort à faire pour obtenir des capitales un tiers de commissaires féminines* ». La seule « *menace* » que brandit désormais le futur président « *est de confier les postes les plus importants aux femmes puisque la désignation des membres de la Commission est une prérogative de chaque Etat, mais l'attribution des compétences revient au président* », expliquent **Les Nouvelles News** le 26 août, soulignant que cette affaire « *n'émeut pas grand monde...* ».



Marcelle DEVAUD ou l'entrée des femmes en politique

La Tribune proposait cet été une série intitulée « Les grands inconnus de l'histoire » pour « rendre justice à des figures historiques qui ont joué un rôle important mais méconnu ». Le 26 août, le quotidien rendait hommage à Marcelle DEVAUD et retraçait l'« itinéraire exceptionnel d'une femme politique française » (synthèses des 23 avril 2007, 28 janvier et 18 septembre 2008).



[Retrouver l'article sur le site de La Tribune](#)

Wallonie-Bruxelles : Isabelle SIMONIS première « ministre des Droits des femmes »

Sous le titre « La droite n'a jamais été très positive pour l'émancipation des femmes » (tiré d'une citation d'Isabelle SIMONIS, ministre de la Promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances de la **Fédération Wallonie-Bruxelles**), **Le Soir** du 25 août donne la parole à la nouvelle ministre, qui souligne que les femmes « étant plus touchées par la crise économique », elle veut que celles qui « vivent dans des situations difficiles puissent avoir tout l'accompagnement possible pour passer le cap ».

Présidentielle au Brésil : Marina SILVA revient face à Dilma ROUSSEFF

Plusieurs journaux (**La Croix**, **Libération** et **Le Figaro** du 20 août, **Les Echos** du 22 août, etc.) annoncent le retour de Marina SILVA dans la course à la présidentielle brésilienne d'octobre prochain. Portée par plusieurs sondages favorables, Marina SILVA a en effet tenu tête mardi à une présidente Dilma ROUSSEFF sur la défensive, lors du premier débat télévisé de la campagne entre les sept candidats. La candidate écologiste qui créa la surprise à l'élection présidentielle de 2010 au Brésil, prépare sa candidature pour 2014 depuis longtemps (synthèses des 18 septembre 2009, 1^{er} octobre 2010 et 17 mai 2013).



Egalité dans la vie personnelle et sociale

50 000 femmes meurent chaque année des suites d'un avortement clandestin

En Irlande - le seul pays de l'**Union européenne** qui interdisait complètement l'interruption volontaire de grossesse (IVG) jusqu'à un léger assouplissement de sa législation (synthèses des 6 mai, 10 juin, 16 juillet et 2 septembre 2013) - le débat sur l'avortement est régulièrement relancé. On se souvient en 2012 de la mort d'une femme qui s'était vu refuser une IVG (synthèses des 18, 23 novembre 2012 et 7 janvier 2013), suscitant une forte émotion dans l'opinion publique. Récemment, une femme tombée enceinte suite à un viol s'est vu refuser l'avortement, malgré sa fragilité psychologique, et l'affaire ravive le débat sur l'interruption volontaire de grossesse. En Irlande, pays de forte tradition catholique, l'IVG est interdite, sauf dans un cas : si la grossesse met en danger la vie de la femme enceinte, y compris si sa santé mentale entraîne un risque de suicide. Dans tous les autres cas, l'avortement est illégal, même en cas de viol, d'inceste, ou d'anomalie du fœtus. Nous en profitons pour signaler la campagne de **Médecins du monde** « [Names not numbers](#) » (des noms pas des nombres). Nous y reviendrons prochainement.



Le bilan du mariage pour toutes et pour tous



M le magazine du Monde consacre sa une et une enquête au « mariage gay » qui épouse les traditions : il est, selon l'hebdomadaire, « conformiste, bourgeois » et « romantique ». Alors que « certains les imaginaient provocatrices et débridées », le bilan des unions homosexuelles, quinze mois après le vote de la loi controversée à laquelle nous avons consacré de très nombreux sujets dans ces pages, « rivalisent au contraire de conformisme, symbole d'une aspiration à l'indifférence » et « reprennent scrupuleusement les codes du mariage bourgeois ». « Seule la famille joue parfois les trouble-fête », constate le journal.

Le coût de la garde d'enfants en forte hausse

Les Echos du 20 août et **Le Monde** du 22 août reprennent les éléments d'un rapport publié par **Yoopies**, une plateforme Internet de babysitting, selon lequel les parents devront payer plus cher leurs babysitters là où s'applique la réforme des rythmes scolaires depuis la rentrée 2013. Selon l'étude, qui repose sur 150 000 profils inscrits sur le site **Yoopies**, « le salaire horaire net moyen pour la garde d'enfant progresse en moyenne de 6,16 % sur un an dans ces endroits contre 3,54 % dans ceux n'ayant pas appliqué la réforme ».

La majorité des malades de l'Ebola sont des femmes

Alors que la France réaffirme son engagement de la France aux côtés de l'**Organisation mondiale de la santé** (OMS), et sa solidarité avec les Etats africains pour combattre l'épidémie d'Ebola ([Conseil des ministres du 27 août](#)), l'OMS annonce qu'une majorité des malades de l'Ebola sont des femmes, en particulier car elles sont plus nombreuses à exercer des professions à risque. Depuis le début de l'épidémie, plus de 1 350 personnes sont mortes de l'infection; et, selon l'OMS, 57 % des infecté-e-s sont des femmes. Au Liberia, cette proportion atteindrait même 75 %. Le 28 août, le directeur général adjoint de l'OMS constate que l'Afrique de l'Ouest est débordée par l'épidémie et souligne qu'il ne s'agit plus d'une crise africaine mais d'une **crise mondiale**.

Lutte contre les violences

Le téléphone « grand danger » généralisé sur l'ensemble du territoire

Le téléphone « grand danger » pour les femmes victimes de violences conjugales et/ou de viols va être déployé sur l'ensemble du territoire à partir du mois de septembre (lire page 1). Plusieurs journaux reprennent l'information (**Le Figaro** du 23 août, **L'Humanité** du 25 août, **L'Humanité dimanche** du 28 août), éclipsée par l'annonce du changement de gouvernement.



La presse rappelle que le téléphone d'alerte, accordé par le **procureur de la République** après évaluation du danger encouru par la femme victime de violences, permet de garantir à la victime une intervention rapide des forces de sécurité, en cas de grave danger et donc avant la commission de nouveaux faits de violences. « *Leur vie a changé* » commente **Le Figaro** qui indique que ce dispositif a permis de sauver des vies, d'interpeller et de sanctionner les auteurs. Les médias soulignent qu'il repose également sur un accompagnement global de la victime, mobilisant le partenariat des acteurs de lutte contre les violences faites aux femmes : l'Etat, les associations et les collectivités territoriales. C'est parce qu'elle est protégée et soutenue que la victime peut envisager de sortir du cycle de la violence et reprendre confiance en elle.

« Surprenante convergence sur la prostitution »

Le Monde Diplomatique de septembre 2014 publie un article de Mona CHOLLET titré « *Surprenante convergence sur la prostitution* ». « *Le Sénat français a supprimé, en juillet dernier, la mesure-phare du projet de loi « renforçant la lutte contre le système prostitutionnel » : la pénalisation des clients* », rappelle le mensuel. « *Quoi qu'il advienne de cette disposition, les débats suscités auront révélé le succès d'une nouvelle façon de considérer la prostitution : comme un enjeu de luttes syndicales et de « liberté », plus que comme une question féministe* ». Pour introduire son texte, Mona CHOLLET cite la journaliste suédoise Kajsa EKIS EKMAN, qui a remarqué que « *le discours en faveur de la légalisation de la prostitution tient un argumentaire en réserve pour chaque tendance de l'opinion. Aux socialistes, on affirme que la prostituée est « une travailleuse qui s'organisera dans un syndicat* ». Aux libéraux, on assure « *que c'est une question de libre choix et que la prostituée n'est rien d'autre qu'une entrepreneuse du sexe* ». Aux féministes, on dit que les femmes doivent pouvoir « *disposer de leur corps* » ». A lire absolument dans **Le Monde Diplomatique** de septembre.

Violences sexuelles au sein des armées

Libération du 20 août annonce que deux femmes militaires ont été filmées à leur insu alors qu'elles prenaient leur douche dans le camp de Mailly (Aude). Le suspect, un caporal d'un régiment de transmission, a été consigné, reconduit à son régiment puis interpellé par la gendarmerie. Il a ensuite été mis en examen et remis en liberté sous contrôle judiciaire. Le quotidien rappelle que mi-avril, le ministère de la Défense avait annoncé un plan d'action contre les violences sexuelles et le harcèlement dont sont victimes les femmes militaires, après la publication d'un livre, « *La Guerre invisible* », évoquant une quarantaine de cas de violences sexuelles (synthèse du 22 avril).



Fumer du cannabis en couple limiterait les violences conjugales

« *Les couples mariés qui fument régulièrement du cannabis ensemble ont moins de chances d'être concernés par les violences conjugales que les autres* ». L'affirmation est très sérieuse ; elle est donnée par des chercheurs de trois universités dans une étude publiée par la revue scientifique **Psychology of Addictive Behaviors** et reprise par le quotidien britannique **The Independent** du 27 août (le blog du Monde **Bigbrowser**, le 27 août).

L'AVFT, intervenante volontaire, et la force du droit

L'**Association européenne contre les violences faites contre les femmes au travail (AVFT)**, a publié [deux communiqués](#) mi-juillet pour se féliciter de condamnations dans des procès où l'association du boulevard Blanqui était « intervenante volontaire ». Le 13 mai, l'AVFT était convoquée devant la Cour d'appel de Paris aux côtés de Mme M., victime cinq ans plus tôt de harcèlement sexuel et d'agressions sexuelles par le responsable du parking d'une agence AVIS de Paris. Le 26 juin, la **SAS AVIS Location** de voitures était condamné par la Cour d'appel de Paris pour harcèlement sexuel.

Pour l'AVFT, « *cette décision et ces cinq années de procédures fructueuses nous montrent que si la route est longue et semée d'embûches, elle n'est pas impossible* ». Dans un autre communiqué l'association relève la condamnation d'un salon de coiffure, la **SARL GEAL** (Salon Jean-Louis David), pour harcèlement sexuel, également par la Cour d'appel de Paris. « *Cet arrêt de condamnation, du 13 février 2014, est venu infirmer une décision de première instance désastreuse pour la salariée. Il illustre parfaitement la force du droit, quand il est correctement appliqué par des juges débarrassés de préjugés sexistes* », souligne l'association.



[Rendez-vous sur le site de l'association pour en savoir plus](#)



Trois films pour parler du mariage forcé

Au départ de cette aventure, menée par la réalisatrice dijonnaise Youria BENZARI, l'envie de parler autrement du mariage forcé. Dans « Mariage Blues », « Rock n'bled », et « Le Prix de la Fiancée », trois moyens métrages réalisés entre 2011 et 2014, il n'y a « *ni bons et ni méchants, pas de noir et blanc, mais de la nuance* »... Les personnages sont contradictoires, ont des sentiments ambivalents, vont et viennent entre deux pays et deux cultures, le Maroc et la France. Une trilogie originale produite par **Veo2max** et distribuée par **A-parts** pour lancer le débat dur ce sujet.

[Retrouver la présentation de la trilogie](#)

Culture, communication

« A Radio France, la femme est l'avenir de l'onde »

Le nouveau président de **Radio France**, Mathieu GALLET, a présenté, le 27 août, ses premières grilles et une équipe féminisée. Sous le titre « *A Radio France, la femme est l'avenir de l'onde* », **Libération** du 28 août consacre une page aux nouvelles grilles des programmes et au mouvement de féminisation des antennes du groupe public, attendu de longue date (synthèses des 8 novembre 2013 et 28 mai 2014). Et « Libé » de rappeler que « *le très lisse nouveau président avait promis au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui l'a nommé, plus de femmes aux commandes des stations* ». « *Mission accomplie* », prend acte le quotidien : « *Laurence BLOCH a quitté son poste de numéro 2 pour prendre les rênes de France Inter, Marie-Pierre DE SURVILLE a été nommée à France Musique et Anne SERODE à FIP* ». La Société des journalistes de la « maison ronde », qui avait dénoncé la misogynie du groupe en 2013, ne manquera pas de faire le point sur l'ampleur du mouvement. Quand à nous, nous nous réjouissons des responsabilités confiées à la journaliste belge Charline VANHOENACKER (photo) : [Le billet de Charline](#) du lundi au vendredi à 7 h 55 et l'émission [Si tu écoutes, j'annule tout](#), avec Alex VIZOREK, du lundi au vendredi à 17 heures. Comme le souligne une observatrice des médias, « *sa belgitude lui apporte peut-être ce recul et cette légitimité qui fait tant défaut à nombre de ses collègues franco-parisiens* ».



Sangs Mêlés, fabrique d'initiatives artistiques et citoyennes

Le collectif artistique **Sangs Mêlés** - fabrique d'initiatives artistiques et citoyennes fondée en 1991 à Nanterre - agit depuis dix ans sur toutes les questions liées à l'égalité (femmes-hommes, professionnelle, éducation non sexiste) et propose des modalités interactives, poétiques et ludiques (sensibilisations, créations visuelles et vidéo, actions théâtrales) pour questionner et toucher les publics, enfants ou adultes, et déclencher expressions et débats. Avec « les Zôtesses » (comédien-ne-s professionnel-le-s et militant-e-s), le collectif mène des interventions théâtrales sur mesure pour tout événement à thématique sociétale en région Ile-de-France et au-delà. (Photos © Naféi Museum).

[Pour en savoir plus sur le site de l'association](#)

« Photos Rebelles » : trente ans de combat avec la LDIF

« En trente ans, la planète a changé, c'est un euphémisme de le constater. Les combats féministes menés hier en Europe et que l'on croyait achevés, tels l'égalité au travail ou le droit à l'avortement, doivent être recommencés. Tandis que d'autres fronts se sont ouverts au Sud, à l'Est ou au Nord ». Les Terriennes sur **TV5 Monde** consacrent un beau sujet à la **Ligue du droit international des femmes** (LDIF) fondée sous les auspices de Simone DE BEAUVOIR voilà trois décennies. La LDIF « tente d'alerter et de lutter, vaille que vaille avec ses quelques militantes toujours aussi décidées, malgré les chaos du monde ».



Leurs engagements sont retracés dans « Photos Rebelles », « un recueil présenté au très parisien café de Flore, dans le quartier de Saint Germain des Près là même où tout avait commencé ». (Photo : Annie Sugier (tout à gauche) avec Simone de Beauvoir, à droite, en 1983 - © Photos Rebelles Jean-Loup Sieff).

[Retrouver le reportage sur le site des Terriennes](#)

La galaxie numérique des « égalitéEs » bientôt en ligne



Annoncée il y a plus d'un an (synthèse du 17 juin 2013) le projet de « galaxie numérique » **égalitéEs**, consacrée à l'égalité, aux combats des femmes et aux stéréotypes de genre, devrait voir le jour en octobre prochain. C'est ce qu'annonce le site vitrine de l'association **Les Esperluettes associées** qui porte le projet. Durant l'été, une opération de financement

participatif a été lancée pour créer le site lapanthéone.fr, un site participatif pour célébrer les femmes remarquables, dans le passé et le présent, qui devrait voir la jour en septembre. La plate-forme **égalitéEs** comportera deux autres entrées : l'une sera consacrée à l'actualité des femmes et la troisième adoptera un ton facétieux et original pour séduire une audience de jeunes internautes. A partir de cette plate-forme, **égalitéEs** « produira des contenus et des programmes qui irrigueront la galaxie numérique. Celle-ci se composera de webs TV, d'outils pédagogiques, d'applications dédiées, de serious games et, surtout, d'un déploiement massif sur les réseaux sociaux ainsi que d'un partage, tout aussi massif, de ses contenus avec ses partenaires ».

[Retrouver la présentation du projet](#)

Femmes en résistance... à la morosité : le programme !

« Violences faites aux femmes, obscurantisme en expansion, extrémisme vainqueur, menaces sur nos droits, 2014 n'amène pas que des bonnes nouvelles pour les femmes. Il est parfois difficile de ne pas sentir désespérées par tous ces retours en arrière. Mais nous ne nous laissons pas abattre et les femmes du monde entier non plus ! ». Le programme de la 12^e édition du **Festival Femmes en résistance** a été mis en



ligne : des films et des concerts tout au long du week-end des 27 et 28 septembre avec la cantine **Kali Power** et la librairie **Violette and Co**, pour « combattre résolument la morosité par l'humour, l'énergie, la joie, parce que les femmes créent, inventent, et toujours, résistent ! ».

[Retrouver le programme du festival Femmes en résistance](#)

La place des femmes pendant la Grande Guerre

L'année 2014 marque le début des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, et celles-ci sont particulièrement nombreuses en Alsace, terre dont la riche histoire est imprégnée de la mémoire des conflits, mais aussi de la richesse d'une culture rhénane. Pour que les femmes ne soient pas les oubliées de l'Histoire, il importe de valoriser les actions qui leur rendent hommage. Dans le cadre de ces commémorations, la **chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité** du Haut-Rhin, et la Ville de Colmar, ont souhaité



Guerre 1914-1918. Femmes travaillant dans une usine de munitions.

rendre visible un aspect trop peu connu de la première guerre mondiale : « la place des femmes pendant la Grande Guerre ». Ce sujet fera l'objet d'une conférence ouverte à toutes et à tous, donnée à Colmar le 16 octobre par Jean-Noël GRANDHOMME, historien et enseignant-chercheur à l'**Université de Strasbourg**. Dans ce département, une nouvelle exposition a également été organisée (voir synthèse du 12 mai). Jusqu'au 15 septembre à Lapoutroie, petit village de montagne haut-rhinois, une exposition met à l'honneur les « mairaines de guerre », ces femmes qui correspondaient avec les Poilus, leur envoyant courriers et colis pour soutenir leur moral. Mais ce but initial a parfois laissé place à des relations sentimentales, critiquées par l'armée et les moralistes, parce que ces femmes écrivaient librement à des hommes, sans tutelle ni surveillance.

[Pour en savoir plus sur le colloque](#)

« Les Femmes dans l'entre-deux-guerres, 1918-1938 »

Les **jeudi 18 et vendredi 19 septembre** se tiendra à Orléans le quatrième colloque international, au titre générique de « Femmes des lumières et de l'ombre » (synthèses des 10 mars 2011, 16 mars 2012 et 29 mars 2013), organisé par l'association **Mix-Cité**. Cette année le colloque est intitulé « Les Femmes dans l'entre-deux-guerres, 1918-1938 ». « *De l'armistice à une nouvelle avant-guerre, que deviennent les femmes qui avaient investi tous les domaines de l'économie pendant la Grande Guerre ?* », se questionnent les organisatrices. « *Ont-elles pu s'approprier les conquêtes de leurs aînées de la Belle Époque ? L'entre-deux-guerres offre une diversité peu connue de parcours (dans la littérature, l'art, le cinéma, le music-hall) et de combats (pour une nouvelle image du corps féminin, une place dans le monde intellectuel, politique, philosophique).*

Au-delà de la célèbre Natalie Barney, maintes créatrices moins emblématiques ont trouvé une dynamique propre à entamer les domaines alors réservés à la gent masculine. Comment ont-elles fondé les assises sur lesquelles les générations suivantes de femmes se sont construites ? ».

[Pour en savoir plus sur le colloque](#)



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>